

	<b>REGLEMENT OFFICIEL</b> <b>CIRCUIT</b> <b>DEPARTEMENTAL</b> <b>SENIORS D9</b> <b>SAISON 2016 – 2017</b>	Adoption : CA Entrée en vigueur : 01/09/16
--	---	---

### **Article 1 : Généralité**

Pour la saison sportive 2016/2017, le Comité Départemental du Nord de Badminton organise un Circuit Départemental D9 dénommé : D9.

Il est composé de douze étapes maximum réparties sur l'ensemble du territoire dont l'accueil est délégué aux clubs dans les conditions définies par le présent règlement.

L'ensemble des étapes seront créés dans Poona et la plateforme d'inscription Badnet par les services du Comité Départemental après attribution de chacune des étapes aux clubs locaux.

### **Article 2 : Participation**

Le circuit Départemental SENIORS D9 est uniquement ouvert aux joueurs licenciés dans un club du Département du Nord, dont le classement est au maximum D9, dans le tableau auquel le joueur est inscrit.

Seuls peuvent être admis à participer aux tournois constituant le circuit Départemental SENIORS, les joueurs et joueuses licencié(e)s à la FFBA D, pour la saison en cours ne faisant l'objet d'aucune mesure de suspension et disposant du certificat médical en règle, et dans les catégories d'âge : Vétérans, Seniors, Juniors, Cadets, Minimes

Après chaque journée, un classement est réalisé, PAR CLUB, suivant les résultats de leurs joueurs.

Après chaque journée le classement par club est mis à jour

A la fin de la saison, le club totalisant le plus de points recevra un bon d'achat de 100€ valable chez Larde Sport, le partenaire officiel du Comité Départemental, Le second touchant un bon d'achat de 50€, le 3eme 30€, le 4eme 20€

Pour pouvoir organiser une journée du circuit, il faut avoir fait la demande sur le pré calendrier, et avoir été désigné par la commission Calendrier.

### **Article 3 : Organisation**

Les étapes du circuit Départemental D9 ont lieu le dimanche de 9h30 à 19h00 maximum, les convocations ne peuvent être annoncées avant 9h00 pour un début des matchs à 9h30.

Un seul tableau sera admis par journée, et par sexe

Le prix de l'inscription est fixé à 5 € par joueur

Chaque étape doit être gérée par le logiciel Bad + (version 6). Pour la saison 2016-17, l'utilisation du logiciel de Badnet pourra être testée sur une ou plusieurs étapes.

Les matchs auront lieu en deux sets gagnants de 21 points selon les règles de la FFBA D.

Le nombre de joueurs est limité à 9 par terrain. Le Comité Départemental et le juge arbitre veilleront au respect de cette disposition.

Si le nombre de joueurs inscrit est trop important, les joueurs non retenus seront d'abord les minimes, et en cas de choix à faire entre eux, ne seront conservés que les mieux classés, suivant leur classement POONA, puis, parmi les autres : ceux possédant le moins de points



# Comité Départemental du Nord de Badminton

## Secteur Compétition – Commission Compét. Adulte

Les inscriptions doivent avoir lieu par le site du Comité Départemental exclusivement via la passerelle BADNET. En début de saison et cela jusqu'au 15 octobre de l'année en cours, une dérogation exceptionnelle pourra-être accordée par la commission Compét. Adultes du Comité Départemental pour les joueurs dont le renouvellement est en cours. Dans tous les cas, les participants devront-être licencié(e)s le jour du tirage au sort. Le Juge arbitre officiant lors de l'étape devra veiller à vérifier que cette disposition s'applique.

La limite d'inscription est fixée au Dimanche minuit précédant la compétition concernée

Sur demande écrite au siège du Comité Départemental ([viesportive.codep59@free.fr](mailto:viesportive.codep59@free.fr)), celui-ci pourra permettre un prolongement de la date limite des inscriptions soit au **Mardi suivant à minuit**.

- Les conditions de report sont les suivantes :

- Dysfonction du système des inscriptions
- moins de 50 % du nombre de joueurs prévus  
(exemple : 4 terrains x 9 joueurs = 36 joueurs prévus inscriptions reportable sur demande si moins de 18 joueurs)

La composition des poules et la préparation du fichier Bad + seront réalisées **par le club accueillant, et contrôlé par le Juge arbitre**

Les horaires de convocation seront publiés avant le mardi soir minuit sur la page dédiée du site du Comité Départemental (<http://www.badnord.com/> onglet convocations (à droite) pour une clôture des inscriptions au dimanche et avant le mercredi soir minuit pour une clôture des inscriptions le mardi soir.

**La date du CPPH retenue est celui du lundi précédent la compétition.**

Les dates des journées du circuit Départemental, et les clubs auxquels les tournois sont attribués, sont fixées par la commission calendrier

### **Article 4 : Composition des poules**

Les rencontres ont lieu par poules de 4 joueurs ou paires, de préférence; quelques tournois peuvent être programmés en Double et en mixte. ( 1 seul tableau par journée)

La confection des poules et des tableaux finaux doit être effectuée selon les règles fédérales, à savoir :

- 1 - La composition des poules doit être effectuée à l'aide du CPPH Départemental, l'utilisation du système Z, doit être privilégiée, les joueurs d'un même club ne doivent pas être dans la même poule, si possible,

Le joueur ayant le plus de point sera la tête de poule 1, le suivant tête de poule 2 etc.

Lorsque toutes les têtes de poules sont placées, le suivant est placé en 2eme place de la dernière poule, puis les suivants, en remontant vers la poule 1.

On place alors les suivants dans l'ordre : de la poule 1 à la dernière poule

- 2 - Pour les tableaux finaux, le respect de la protection des têtes de séries doit être choisi, deux premiers de poule ne peuvent se rencontrer en sortie de poule sauf conditions particulières.

Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour la poursuite de la compétition qui aura lieu par élimination directe, suivant les règles fédérales.

### **Article 5 : Particularité**

Aucun tournoi du circuit Départemental SENIOR » ne peut avoir lieu si le nombre de joueurs inscrit est inférieur à 5 en garçons et 4 en filles. Sauf accord de ceux-ci.

Dans le cas d'un nombre d'inscrits de 4 joueurs, à la fin des matchs de la poule, si les joueurs sont d'accord, les 2 premiers et 3/4eme peuvent rejouer, leurs matchs n'étant pas officiels (pas de points, pas de gestions par Bad+).



# Comité Départemental du Nord de Badminton

## Secteur Compétition – Commission Compét. Adulte

Pour des tableaux dont le nombre d'inscrits est de 6 ou 7, prévoir deux poules puis deux matchs de classement non officiels

Horaires de convocation : Il est indispensable d'établir des convocations détaillées dans lesquelles apparaissent le horaire de convocation de chaque joueur

Le Juge Arbitre sera, conformément à son statut, chargé de rédiger son rapport, et le transmettre au Comité Départemental sous 24 heures.

### **Article 6 : Envoi des résultats**

Chaque club organisateur devra transmettre le fichier Bad+ du tournoi sous 24 heures par Email à l'adresse suivante : [viesportive.codep59@free.fr](mailto:viesportive.codep59@free.fr)

### **Article 7 : Les récompenses**

Les joueurs terminant 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque tableau seront récompensés. Il n'est pas interdit de faire plus. Les récompenses sont fournies par le club organisateur.

### **Article 8 : Le volant officiel**

Le volant sera un volant plastique fourni par le club organisateur lors de l'échauffement et du tournoi. Le volant officiel est le Yonex Mavis 500. Il est permis aux joueurs d'utiliser des volants plumes, si accord des 2 adversaires, volants fournis par les joueurs

### **Article 9 : Les forfaits, les absences**

Comme le prévoit le règlement fédéral, toute absence lors d'un tournoi doit d'être justifiée par un certificat médical dans un délai maximum de 5 jours, sous peine de suspension.

Ce document est à transmettre par courrier à l'adresse ci-dessous, en y indiquant la date et le lieu de la compétition :

Comité Départemental du Nord de Badminton  
Commission Compétitions.  
26, rue Denis PAPIN  
59650 – VILLENEUVE D'ASCQ

ou par E-mail à l'adresse [viesportive.codep59@free.fr](mailto:viesportive.codep59@free.fr)

NOTA : En cas de forfait non justifié, le montant du prix maxi d'inscription (5€) sera réclamé au club du joueur forfait)

### **Article 10 : La qualité de l'accueil**

Le club organisateur devra veiller à recevoir les joueurs et les accompagnateurs, ainsi que le public dans de bonnes conditions:

- Ouverture de la salle suffisamment tôt (1 heure avant)
- Prévoir suffisamment de chaises ou bancs
- Prévoir une buvette pour les repas du midi
- Prévoir une sono pour annonce et lancement des matchs

L'organisateur devra obligatoirement mettre en place une table de marque avec au minimum 1 personne tout au long de la compétition. Une des personnes présente à la table de marque devra obligatoirement avoir obtenu le SOC.

Les tournois seront susceptibles d'être contrôlés par la commission Compétitions adultes à tout moment. Les organisateurs ne respectant pas ce règlement pourront se voir refuser l'obtention de l'organisation de nouvelle compétition par le Comité Départemental ainsi que l'encaissement du chèque de caution.



# Comité Départemental du Nord de Badminton

Secteur Compétition – Commission Compét. Adulte

## **Article 11 : Sanctions**

- ⚡ Mise en ligne des convocations hors délai : 20 €
- ⚡ Résultats envoyés (après les 24 h): amende de 30 €
- ⚡ Non-respect du règlement : 20 €
- Non envoi de justificatif de forfait d' un joueur du club : 5€

## **Article 12 : Envoi des résultats**

Chaque club organisateur devra transmettre le fichier Bad+ **AVANT LE LUNDI SOIR** suivant le tournoi par Email à l'adresse suivante : [viesportive.codep59@free.fr](mailto:viesportive.codep59@free.fr)

**Attention :** Poona ne permet plus l'importation passé le délai de 48 h.  
Les résultats ne seront donc plus importés après ce délai.

## **Article 13 : Juges Arbitres**

Par obligation fédérale, la présence effective d'un juge arbitre est nécessaire sur toutes les manifestations sportives officielles y compris les tournois dépendant des Comités Départementaux jeunes et adultes, à l'exception des interclubs, et tournois PromoBad.

Le montant forfaitaire des indemnités des Juges Arbitres convoqués pour toutes les compétitions sera fixé annuellement par la Commission Départementale d'Arbitrage, en fonction du type de manifestation sportive.

## **Article 14 : Cautions**

Les clubs organisateurs devront envoyer un chèque de caution d'autant de fois 50€ que de journées accueillies, à réception de la facture concernée

## **Article 15 : Classement du circuit Départemental Seniors**

A l'issue de chaque journée, les joueurs marquent des points pour leur club, dans chacun des tableaux hommes ou dames. Pour les tableaux de doubles ou mixte, si les joueurs ne sont pas du même club, les points obtenus sont partagés entre les 2 clubs.

Les points obtenus sont les suivants :

- Vainqueur : 10 pts
- Finaliste : 7pts
- ½ finalistes : 5 pts
- ¼ de finaliste : 3 pts
- 1/8 de finalistes : 2 pts
- Tout participant au tournoi : 1 pt

NOTA : Si, pour cause de manque de participants, les 8eme de finales n'ont pas lieu, les 2 points prévus ne sont pas attribués. Idem pour les 1/4 de finales

Si une seule poule existe : les points attribués seront : 10-7-5-3-1

Aucun classement individuel n'est réalisé. Seul un classement par club est réalisé, et mis à jour sur le site du Comité Départemental

Les remises de récompenses ont lieu lors de la soirée spécifique

Un club non représenté a cette manifestation ne touche pas sa récompense

